

Assemblée des Sages

Compte rendu de la réunion de travail de l'Assemblée des Sages du jeudi 25 mai 2023, à 14 heures, dans les locaux du Comité Local pour l'emploi (CLE), 24 rue Nobel à Bléré.

Nous sommes reçu par Monsieur Petonnet, directeur de l'Entreprise à but d'Emploi « La Boite d'A Côté » et Madame Stéphanie Maunoury, cheffe de projet du Comité Local pour l'Emploi.

Présent(e)s : Monsieur Bouvier, 1^{er} adjoint en charge des affaires scolaires et périscolaires, de l'Assemblée des Sages et du cimetière, Madame Dalaudier, adjointe en charge des affaires sociales et des logements, vice-présidente du C.C.A.S. de Bléré. Monsieur le Maire pris par ailleurs arrivera en cours de séance.

Mesdames : Baby, Brossard, Deniau, Guillemot, Malveau, Narbonne et Petitbon.

Messieurs : Berland, Beugé, Blondron, Dessaignes, Dievert, Dupont, Gaudion et Laurençon.

Absent(e)s excusé(e)s : Madame Dufraisse, conseillère municipale, Madame Martin, conseillère municipale. Mesdames : Decaux et Viou. Monsieur Robineau.

Visite des locaux et présentation de la Ressourcerie par une employée, visite de l'atelier.

1 - Présentation du Comité Local pour l'emploi par Madame Maunoury :

- Le Comité Local pour l'Emploi a pour président Monsieur le Maire et se réunit 4 fois par an.
- Convention avec l'État et Pôle emploi sur Bléré.
- Rencontre avec toutes les personnes qui veulent travailler (souvent envoyées par Madame Dalaudier).
- Rencontre de toutes les personnes privées d'emploi depuis plus d'un an, habitant Bléré, quelle que soit leur situation.
- Analyser avec elles leurs champs de compétence, appétences, besoins de formation, envies d'évolution.
- Les accompagner dans leur projet professionnel.
- Collecter les offres d'emploi.
- Actuellement 30 personnes sont employées, on vise 100 salariés.

Plusieurs commissions ont été créées :

- suivi des PPDE ;
- commission de non-concurrence ;
- évaluation avec monsieur Bouvier ;
- médiation ;
- communication.

2 - L'Entreprise à But d'Emploi (EBE) dirigée par Thierry Pétonnet :

C'est une entreprise non-concurrentielle qui s'appuie sur des travaux utiles ou sur des services qui n'existent pas.

Quand on est employé, on peut être amené à aider les autres, on accepte la polyvalence. Il est même possible d'avoir plusieurs emplois dans la même journée.

A Bléré, l'Entreprise à But d'Emploi, créée dans le cadre de l'expérimentation, s'appelle « La Boîte d'à Côté » et s'investit dans 3 grands pôles d'activités :

- le pôle Conciergerie territoriale : auprès des particuliers, des entreprises, des collectivités. Ce sont des services à la personnes, une aide ponctuelle, souvent de courte durée. On travaille à la mission. L'important, c'est se sentir utiles. On fait attention à la concurrence. On facture 15 € de l'heure. On fait un devis en fonction des travaux.

Depuis peu, on va tenir compagnie quelques heures à des personnes isolées. Le C.C.A.S. prend en charge la prestation.

Beaucoup de personnes n'ont pas le permis, on a acheté une camionnette et quelques véhicules que l'on conduit sans permis.

- le pôle Végétal : espace vert, maraîchage. L'entreprise vient d'acquérir 2 terrains en janvier. On a commencé à planter des légumes. On ne vend pas aux particuliers.

Espaces verts : (le C.R.I., chantier d'insertion, n'existe plus) tous les employés ont désherbé les rues et les trottoirs de Bléré, sachant que les particuliers doivent entretenir leur pas de porte. Comme l'herbe repousse vite, on envisage de planter quelque fleurs ou sur les talus de mettre des plantes couvrantes. On envisage aussi une formation de jardinier.

- le pôle Ressourcerie : on apporte des objets, on les lave, on les nettoie, on les répare et on recycle, on valorise au maximum les déchets.

On répare et on met à la vente. En raison de la non-concurrence, on ne peut pas faire réparer une machine à laver, par exemple et la reprendre. On doit d'abord la donner et, si on le souhaite, la racheter après réparation (si elle est encore disponible).

Tous les objets qui entrent sont pesés et sont à nouveau pesés à la sortie.

Maintenant, il y a un partenariat avec le SMICTOM, on peut récupérer des objets pour les recycler. Autres partenariats avec des brocanteurs pour des objets de seconde main.

La boutique a ouvert en février, on a déjà collecté 25 tonnes d'objets. Tout est revendu à très petit prix.

On ne prend pas de vêtements, c'est le rôle de la Croix Rouge ou de Main Ouverte.

3 - Identification des besoins :

Pour mener à bien toutes les missions, le Comité Local pour l'Emploi a besoin de personnes pour l'aider :

- avoir des contacts avec les entreprises cherchant des employés ;
- accompagner les personnes vers les entreprises. Les aider à rédiger un C.V.
- collecter les offres d'emploi
- recenser les emplois à temps incomplet recherchés par des entreprises.

Madame Deniau et Messieurs Blondron, Dievart, Dupont, Gaudion se sont portés volontaires pour apporter leur aide.

4 - Les Hameaux et projets :

Dans le prochain bulletin « Bléré-Infos » paraîtra l'histoire des Vallées. A venir celui de La Roche puis de Fosse Besse, avec Madame Viou.

Peut-être retracer l'histoire de la ligne de Démarcation ?

Essayer de réparer les loges de Vignes, surtout celle en face du restaurant scolaire de l'école Balzac.

5 - Questions diverses :

* Monsieur le Maire félicite l'Assemblée des Sages pour leur investissement dans le parcours touristique. Beaucoup de personnes s'arrêtent lire les panneaux.

* Madame Malveau signale la vitesse excessive dans les rue des Jonquilles et de la rue du Jeu Barré depuis que les stops ont été enlevés. On pourrait peut-être mettre des passages pour piétons.

* Monsieur Dessaignes demande : où va-t-on installer des éoliennes ? Réponse : près de l'autoroute, 2 seulement au milieu d'un champ. Il y aura aussi des panneaux solaires.

* Madame Guillemot pose la question : pourquoi un éclairage toute la nuit dans la zone industrielle de Sublaines ? Réponse : ceci relève de la Communauté de Communes.

Le président remercie Monsieur Thierry Pétonnet pour nous avoir accueilli dans ses locaux et Stéphanie Maunoury pour la présentation de ce dispositif.

La réunion s'est terminée à 16 heures 30.

Le président :

James Berland

La secrétaire ;

Claudine Baby